

Les églises : un patrimoine à financer

Par Anonyme

Créé le 13/10/2010 11:00

MANICAMP (Aisne). Chaque village a son église et c'est à la commune d'entretenir l'édifice. Mission qui coûte chère et qui n'est pas à la portée de tous les villages. Exemple à Manicamp.

LORSQU'ON traverse la commune, on la voit à peine, nichée entre deux bâtiments, l'église de Manicamp est pourtant bien présente. D'ailleurs elle s'est rappelée au bon souvenir des habitants, il y a quelques mois, lorsque des travaux d'une certaine ampleur ont débuté en son sein.

Manicamp compte 350 âmes et n'a pas le budget nécessaire pour engager des travaux pharaoniques. Malgré tout, nécessité faisant loi, le maire Patrick Orvane et l'équipe municipale se sont bien débrouillés et ont bénéficié de subventions afin que l'édifice retrouve son lustre d'antan.

« Sans subventions, il était impossible de faire les travaux, nous n'avons pas les moyens. L'église avait grand besoin de ces réparations et il n'était pas question de la laisser tomber en ruine. En plus, nous avons eu quelques surprises avec une partie de la charpente à reprendre », explique le premier magistrat.

Certains se demandent peut-être pourquoi tant de dépenses pour un bâtiment qui abrite de moins en moins de messes.

90 000 euros

Pour Patrick Orvane, l'église en tant que patrimoine revient à la commune et le maire veut voir plus loin. Pour lui, c'est plus qu'un lieu de culte. « Dans l'avenir, cette bâtisse ne sera peut-être plus uniquement un lieu de culte, elle pourrait avoir une vocation culturelle. Recevoir des concerts, des expositions ou autre pourrait pourquoi pas faire partie de l'avenir. »

Le chantier de Manicamp aura duré deux mois au total pour un montant de 90 000 euros environ. Une somme en grande partie financée par le conseil général et l'Etat via la dotation globale d'équipement.

« Ces aides nous ont permis de réaliser des travaux de qualité qui vont durer dans le temps. C'était, de toute façon un impératif de bénéficier de matériaux durable pour que cela ne ressemble pas à du bricolage, et que nous n'ayons pas à recommencer dans 10 ou 15 ans », ajoute Patrick Orvane.

Manicamp a eu de la chance car ailleurs, c'est différent. Souvenons-nous de Courbes, communes de 30 habitants dans le canton de La Fère, et dont les habitants s'étaient regroupés pour rénover leur église. Au sein de la communauté de communes Chauny-Tergnier, c'est encore autre chose. Un chantier d'insertion réalise les travaux dans les églises. Il permet d'apprendre un métier aux participants dans le but qu'ils retrouvent un travail par la suite. A chacun sa façon d'entretenir son église, mais cela reste des entreprises coûteuses dont quelques élus se passeraient bien. Un héritage du passé qu'il faut supporter tant bien que mal.

Samuel PARGNEAUX

[Photos / vidéos](#)

Auteur :

Légende : Jean-Marie CHAMPAGNE

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/aisne/les-eglises-un-patrimoine-a-financer>